

Avis important : Procédure de Réinscription en Doctorat (2025-2026)

Chers étudiants doctorants,

Le Doyen, les Vice-Doyens, ainsi que l'ensemble du corps professoral et administratif, vous souhaitent une excellente rentrée universitaire 2025/2026

Dans le cadre de la réinscription en doctorat pour l'année universitaire 2025-2026, il est porté à la connaissance des doctorants inscrits en thèse que le dépôt des dossiers de réinscription (format papier) aura lieu aux dates et lieu suivants :

- Dates : les 1, 2 et 3 octobre 2025
- Lieu : Guichet n°5 (CEDOC)

Les pièces demandées pour la constitution de votre dossier sont les suivantes :

- Reçu de réinscription
- Rapport d'avancement
- Demande de dérogation (obligatoire à partir de la 4^{ème} réinscription)
- Attestation de non-travail (uniquement pour les doctorants boursiers)

Nous vous remercions de bien vouloir respecter scrupuleusement ces délais.

Nota béni : Il est demandé aux doctorants qui ont éprouvé des difficultés techniques d'accès à la plateforme UMI d'annexer une demande manuscrite explicative à leur dossier de réinscription